

5A92 Distribution

Société par actions simplifiée

au capital de 100 000.-€

Siège social : 18 rue des Primevères, 68570 SOULTZMATT

392 479 457 RCS COLMAR

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an 2025,

Le 15 décembre à 9 heures,

Monsieur Christophe HENNER, demeurant 18 Rue des Primevères, 68570 SOULTZMATT,

Associé Unique de la société 5A92 Distribution,

En présence de Monsieur Daniel HENNER, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance,

Étant précisé que la société ACRC CABINET EHRHARDT AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Christophe HENNER, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Monsieur Christophe HENNER, Associé Unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport établi par le Directoire,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Rémunération de la Présidente,
- Questions diverses.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé un montant de 1 220€ a été enregistré au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 735 677,97 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	735 677,97 €
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 668,20276 € par action	290 000,00 €
Le solde	445 677,97 €

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 3 363 740,08 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 290.000.-€ soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Date de clôture	Montant distribué	Revenus éligibles à l'abattement de 40 % (CGI, art.158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 % (CGI, art.158) (€)
30 juin 2024	360.000.-€	360.000.-€	-
30 juin 2023	50.000.-€	50.000.-€	-
30 juin 2022	-	-	-

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

QUATRIÈME DÉCISION

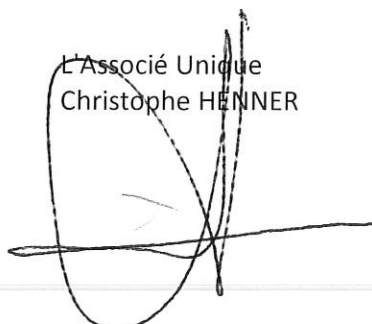
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au Président, qui s'est élevée à un montant de 100 704.60€ euros. La société prend également en charge les charges sociales concernant la rémunération de Monsieur Christophe HENNER.

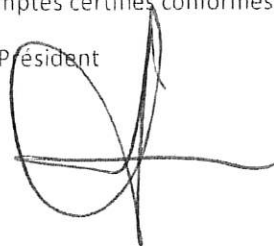
De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Christophe HENNER



Comptes certifiés conformes à l'original

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small loop.

5A92 Distribution

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €

Siège social : 18 rue des Primevères

68570 SOULTZMATT

392 479 457 RCS COLMAR

Comptes arrêtés au 30 juin 2025

Etats financiers au 30/06/2025

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 243 961** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 707 185** euros et un total **charges** de **1 971 507** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **735 678** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2024** et finit le **30/06/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025, la société ne bénéficie plus du régime de l'intégration

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fiscale. En effet, une cession d'actions a eu lieu durant l'exercice, ce qui a entraîné un changement dans la structure du groupe fiscalement intégré. En conséquence, les conditions nécessaires à l'éligibilité au régime de l'intégration fiscale ne sont plus remplies, entraînant la sortie de la société du périmètre du groupe fiscal.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

La société a fait l'acquisition des 367 actions restantes de la société CYNNOTEK qui est maintenant détenue à 100% pour la société 5A92.

Elle a également procédé à la cession de plusieurs actions :

10% des titres de la société PRO SERVICE auprès de la société MKM

10% des titres de la société PRO SERVICE auprès de la société CYNNERGIES

70% des titres de la société CYNNERGIES auprès des cadres du groupe.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 903					4 903
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 903					4 903
CORPORELLES	Terrains	46 000					46 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	454 445					454 445
	Instal technique, matériel outillage industriels	26 348					26 348
	Instal., agencement, aménagement divers	407 497		13 542		23 876	397 163
	Matériel de transport	47 078					47 078
	Matériel de bureau, mobilier	158 232		775		775	158 232
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 139 600		14 317		24 651	1 129 266
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	501 500		183 000		68 700	615 800
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	36 256				482	35 774
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	537 756		183 000		69 182	651 574
TOTAL		1 682 260		197 317		93 833	1 785 744

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 903			4 903
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 903			4 903
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	188 252	14 145		202 397
	Instal technique, matériel outillage industriels	25 590	218		25 808
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	300 706	21 994	2 598	320 102
	Matériel de transport	28 771	9 416		38 187
	Matériel de bureau, mobilier	133 899	5 785	74	139 609
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	677 219	51 557	2 672	726 104
TOTAL		682 122	51 557	2 672	731 007

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	9 510			9 510
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	9 510			9 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		9 510			9 510

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/06/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	35 774		35 774
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	342 252	342 252	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	129 613	129 613	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 185	5 185	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 331 716	1 331 716	
	Charges constatées d'avances	12 736	12 736	
TOTAL DES CREANCES		1 857 275	1 821 501	35 774
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 172	1 172		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	50 088	50 088		
	Personnel et comptes rattachés	18 122	18 122		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 877	35 877		
	Impôts sur les bénéfices	172 140	172 140		
	Taxes sur la valeur ajoutée	90 705	90 705		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 469	9 469		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	36 686	36 686		
	Autres dettes	8 678	8 678		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 000	1 000		
TOTAL DES DETTES		423 938	423 938		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 675			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		686			

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	200,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	200,0000	100 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYÉES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Effectif moyen

30/06/2025

Interne

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3
	Professions intermédiaires	1
	Employés	
	Ouvriers	
	TOTAL	4

--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		30/06/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI LAURADASA			(54 239)	99,00	1 175
SAS LA BONBONNIERE PROSERVICE			1 751 663	80,00	438 669
SAS CYNNOTEK			255 245	100,00	2 427
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS CYNNERGIES			909	30,00	(91)
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Produits à recevoir		191 922
Autres créances clients		191 922
CLIENTS FACT, A ETABLIR	191 922	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Charges à payer		46 675
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	1 172	1 172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	4 788	4 788
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CH. CONGES PAYES</i> <i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	17 583 8 179 7 050	32 812
Autres dettes <i>CLIENTS RRR&A.A.ACCORD.</i> <i>DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY</i>	7 758 145	7 903

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				12 736
Fournisseurs			12 736	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				12 736

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/06/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				1 000
Clients			1 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				1 000

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/06/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2025
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 773				46 773
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 560 226	357 836			2 918 062
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	717 836	(717 836)		735 678	735 678
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	9 510				9 510
TOTAL	3 444 345	(360 000)		735 678	3 820 023

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 360 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 360 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 3 084 345

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 3 084 345

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 375 678

Produits et Charges exceptionnels au 30/06/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
6712000000 - PENALITES ET AMENDES	180	
6712010000 - PENALITES DE RETARD	80	
6752000000 - VNC IMMOBILISATIONS CEDEES	21 979	
6756000000 - VNC IMMOBILISATION CEDEES INCORP	69 182	
7750000000 - PDT S CESSION ELEM. ACTIF		200 700
7751000000 - PRODUITS DE CESSIONS ELEMENTS INCORP		24 651
7752000000 - PRODUITS CESSION ELEM ACTIF		
Totalisation	91 421	225 351

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

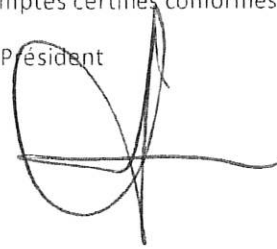
30/06/2025

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés LCL : nantissement de comptes à terme CM : nantissements de comptes bancaires rémunérés	50 000 100 000 150 000	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	150 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Comptes certifiés conformes à l'original

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke that crosses the 'P'.

5A92 Distribution

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €

Siège social : 18 rue des Primevères

68570 SOULTZMATT

392 479 457 RCS COLMAR

Comptes arrêtés au 30 juin 2025

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Designation de l'entreprise		SAS 5A92 DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		18 Rue des Primevères 68370 SOULTZMAIT		Durée de l'exercice précédent *		12		
Numero SIRET *		3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9		Neant ☐				
				Exercice N, clos le		30062025		
				N-1		30062024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	AC		CC			
		Cessions, brevets et droits similaires	AF	4 903	AC	4 903		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AI		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI		AN			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	46 000	AC		46 000	46 000
		Constructions	AP	454 445	AC	202 397	252 048	266 192
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	26 348	AS	25 808	540	758
		Autres immobilisations corporelles	AT	602 474	AU	497 899	104 575	149 432
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	615 800	CV		615 800	501 500
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BI	35 774	BI		35 774	36 256
TOTAL (II)		BJ	1 785 744	BK	731 007	1 054 737	1 000 138	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matieres premieres, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	11 253	BU		11 253	10 258
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	52 205	BW		52 205	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	342 252	BY		342 252	222 535
		Autres créances (3)	BZ	1 466 514	CA		1 466 514	1 598 590
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CL	59	CE		59	59
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 304 206	CG		1 304 206	1 028 429	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	12 736	CI		12 736	15 760	
	TOTAL (III)	CJ	3 189 224	CK		3 189 224	2 875 630	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CX						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	4 974 968	IA	731 007	4 243 961	3 875 767	
Remois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations			Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 5A92 DISTRIBUTION</u>			Neant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	46 773	46 773
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	2 918 062	2 560 226
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	735 678	717 836
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	9 510	9 510
	TOTAL (I)		DI	3 820 023
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 172	5 068
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	686	686
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 088	48 906
	Dettes fiscales et sociales	DY	362 313	205 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 678	169 147
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 000	1 620
TOTAL (IV)		EC	423 938	431 423
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	4 243 961	3 875 767
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	423 938	431 423
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 172	2 393	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032